



SCOT

GRAND DOUAISIS

Territoire d'excellence
environnementale
énergétique

Plan Climat Air Energie Territorial

#1

**DU PLAN CLIMAT AU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL – RETOURS SUR
10 ANNÉES DE DYNAMIQUE CLIMAT**

2006-2007

Etude de programmation énergétique (EPE) SCoT

2010

1er Contrat d'Objectif Territorial (COT)

2011

Stratégie d'amélioration du patrimoine communal (dont CEPs)

2014-2017

Stratégies ENR&R : étude d'approvisionnement puis de préfiguration

2016

2nd Contrat d'Objectif Territorial (COT) Etude de prospective adaptation

2009

Plan Climat Territorial (PCT)

2014

Stratégie Electromobilité

2015

Labellisation TEP CV
Création du SEC

2018

Lancement du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

2019

Contrat d'Objectif Territorial ENR (COT ENR)



#2

LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL EN 7 MOTS

Notre PCAET co-construit

Septembre

STRATÉGIE (ET OBJECTIFS TERRITORIAUX)
PARTAGÉE

Séminaire du 27 septembre

Juillet - Décembre

FINALISATION ET ARRÊT DU PCAET

Comité syndical du 17 décembre



Janvier - Juin

DIAGNOSTIC
SENSIBILISATION / ACCULTURATION

Temps multiples à destination
des différents publics

Octobre - Juin

ATELIERS COLLABORATIFS

Co-constructions du programme
d'actions

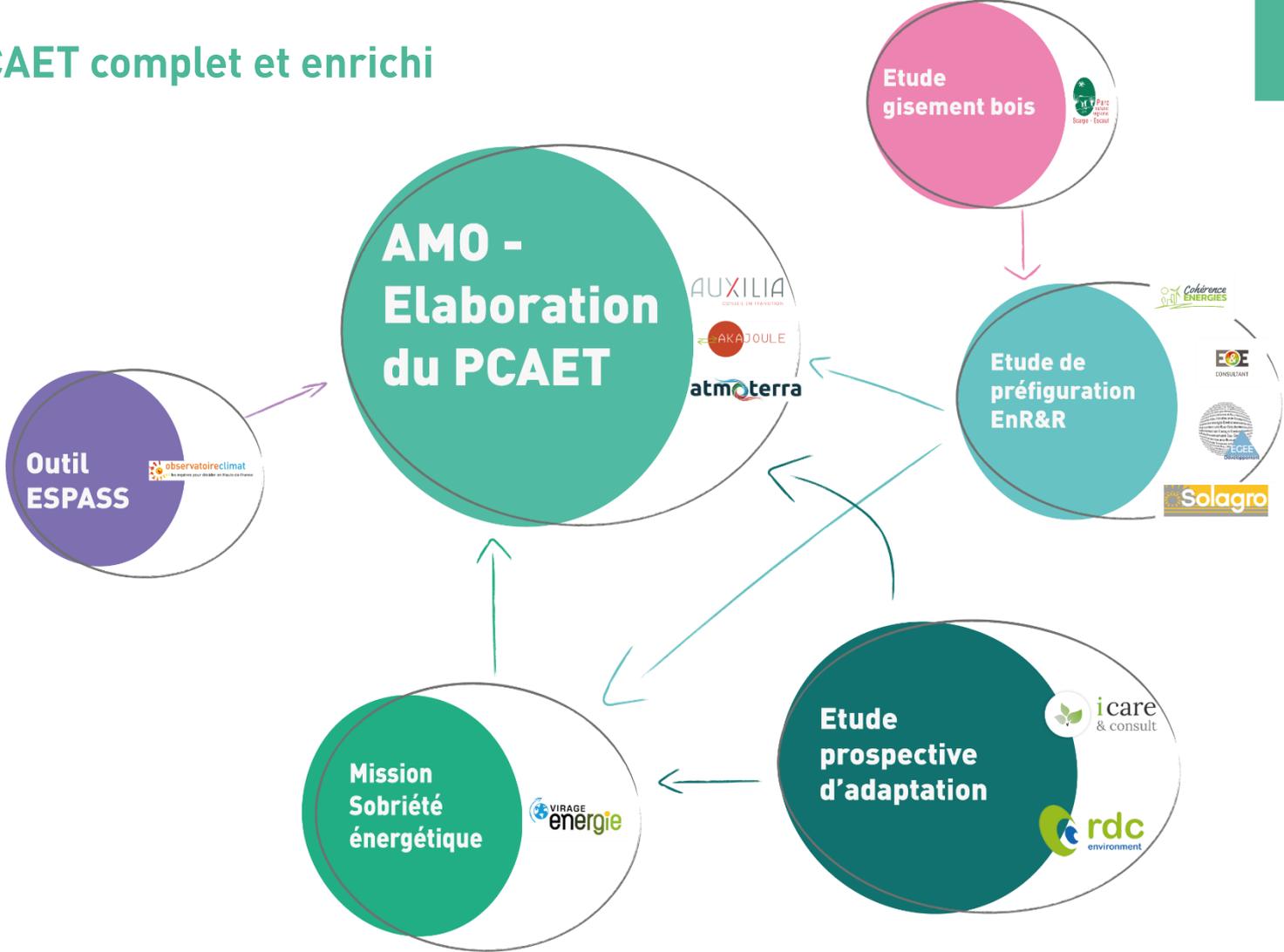
Février - Juin



Mise en récit



Notre PCAET complet et enrichi



neutre en carbone
compensation
100% zéro SÉQUES
En R émission
efficaci
sobriété
TRATION

SCOT GRAND DOUBAIS

Notre trajectoire vise à :

- 1 Réduire au maximum les consommations énergétiques et donc les émissions de GES (sobriété → efficacité → ENR&R)

+ tendre vers 100% renouvelables
- 2 Renforcer capacités de séquestrations naturelles du territoire
- 3 Recourir à des actions de coopération locales puis à la compensation carbone pour neutraliser les **émissions résiduelles et incompressibles** du territoire

Notre PCAET: réglementaire et novateur

★ Volets particulièrement développés

Diagnostic

Stratégie territoriale

Programme d'action

Dispositif de suivi et d'évaluation

Rapport environnemental

Réglementaire

RENFORCÉ ★
Améliorer l'**efficacité énergétique**

NOUVEAU
Valoriser les potentiels d'**énergie de récupération**

RENFORCÉ ★
Développer les **énergies renouvelables**

NOUVEAU ★
Réduire les émissions de **polluants atmosphériques**

NOUVEAU ★
Développer le potentiel de **séquestration du CO₂** dans les écosystèmes et les produits issus du bois

RENFORCÉ ★
Réduire les **émissions de gaz à effet de serre (GES)**

NOUVEAU
Développer les **réseaux de chaleur et de froid**

RENFORCÉ ★
Engager des actions de **maîtrise de la demande en énergie** et de lutte contre la **précarité énergétique**

RENFORCÉ ★
Analyser la **vulnérabilité** et **adapter le territoire** au changement climatique

NOUVEAU
Développer les possibilités de **stockage des énergies**

RENFORCÉ
Suivre et évaluer les résultats

NOUVEAU
Optimiser les **réseaux de distribution** d'électricité, de gaz et de chaleur



Volontaire et novateur

RENFORCÉ ★
Sobriété

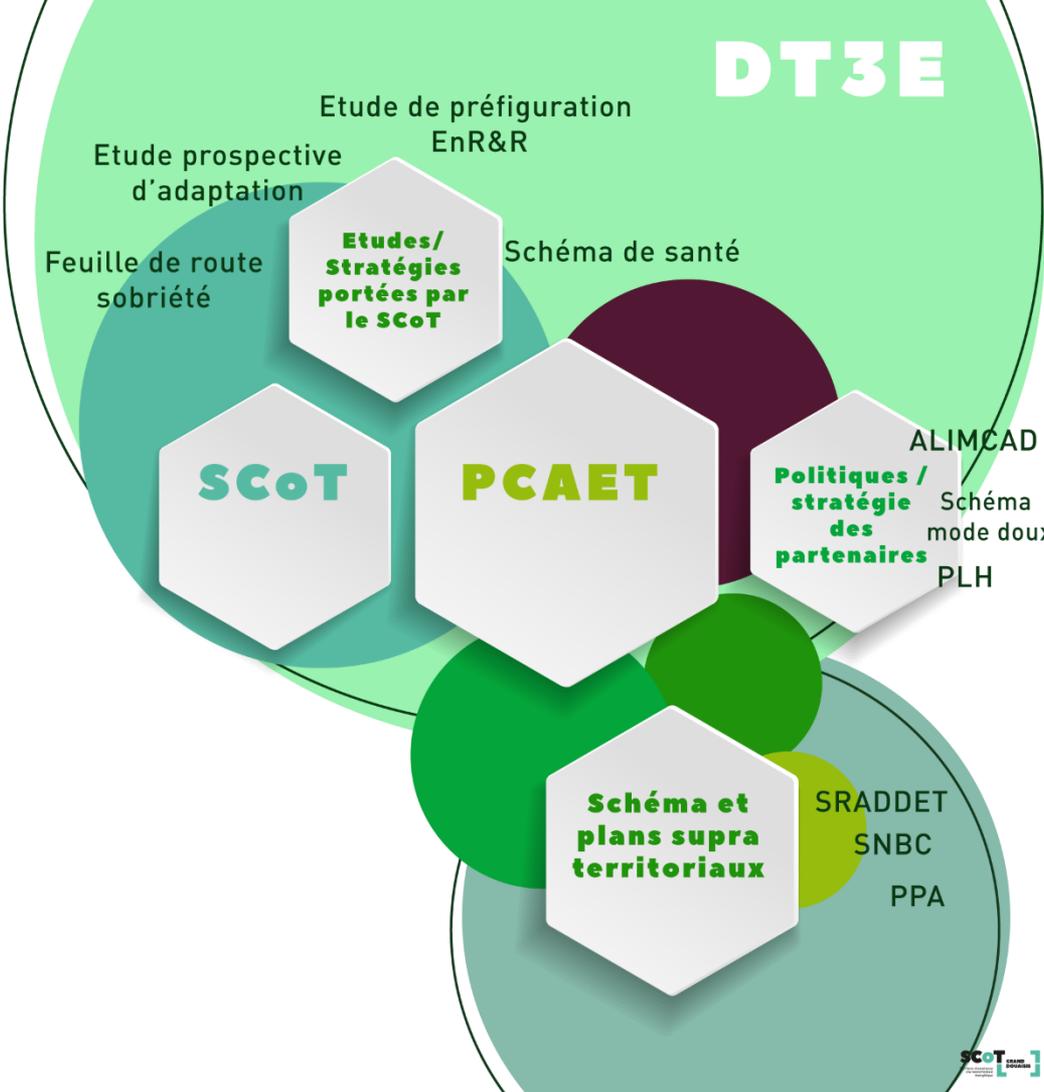
NOUVEAU ★
Compensation

NOUVEAU ★
Adaptation à la hausse du prix de l'énergie

NOUVEAU ★
Adaptation à la raréfaction des ressources

Notre PCAET: intégrateur

DT3E



#3

PORTE UNE NOUVELLE TRAJECTOIRE CLIMAT À 2050

1

Engager « un virage sociétal »

Changements de pratiques
et de modes de consommation

=

Engager une véritable démarche de sobriété
dans tous les domaines



La sobriété pour le Grand Douaisis

La **sobriété** rassemble toutes les actions qui visent à **réduire les consommations d'énergie et émissions de GES en faisant évoluer :**

- les comportements ;
- les modes de vie, les modes de consommation ;
- l'organisation collective de notre société.



Grand Douaisis

Ne se cantonne pas strictement à la thématique de l'énergie

Mais **recouvre 6 dimensions**



Sobriété

Energie

Matérielle

Structurelle

Usage

Organisationnelle

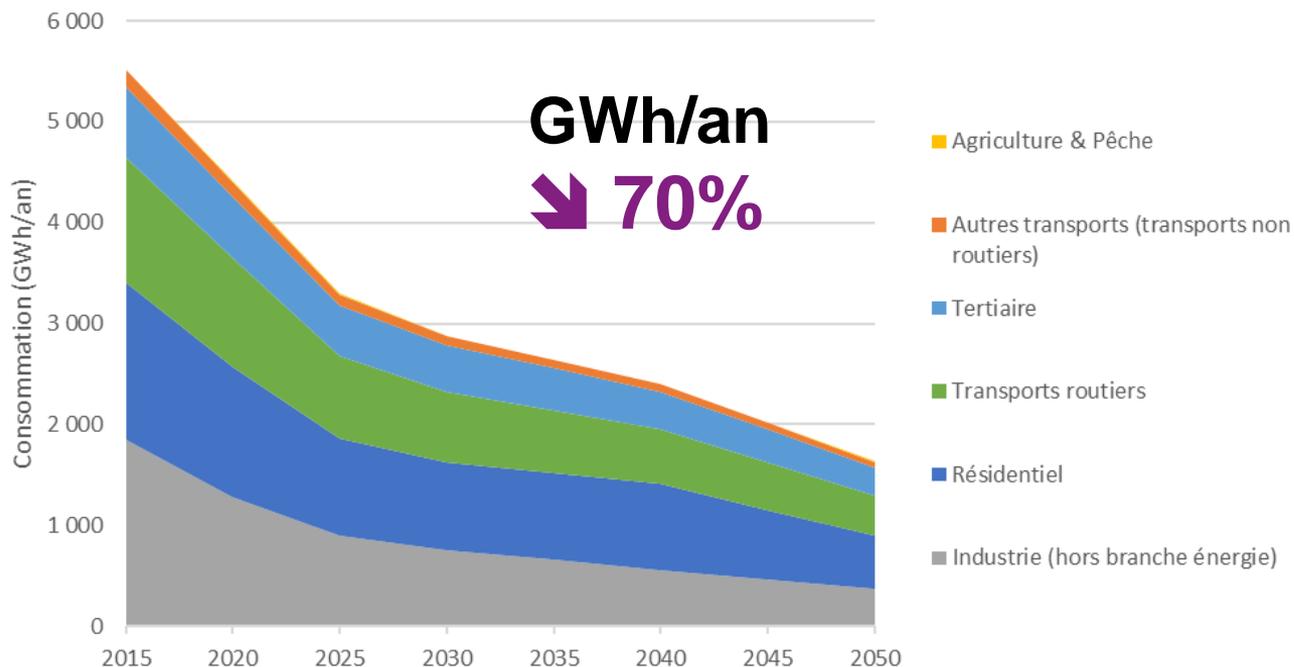
Collaborative

Un cap ambitieux, des paliers à franchir : étape 2

Devenir un territoire à énergie positive

En réduisant fortement les consommations d'énergie

2

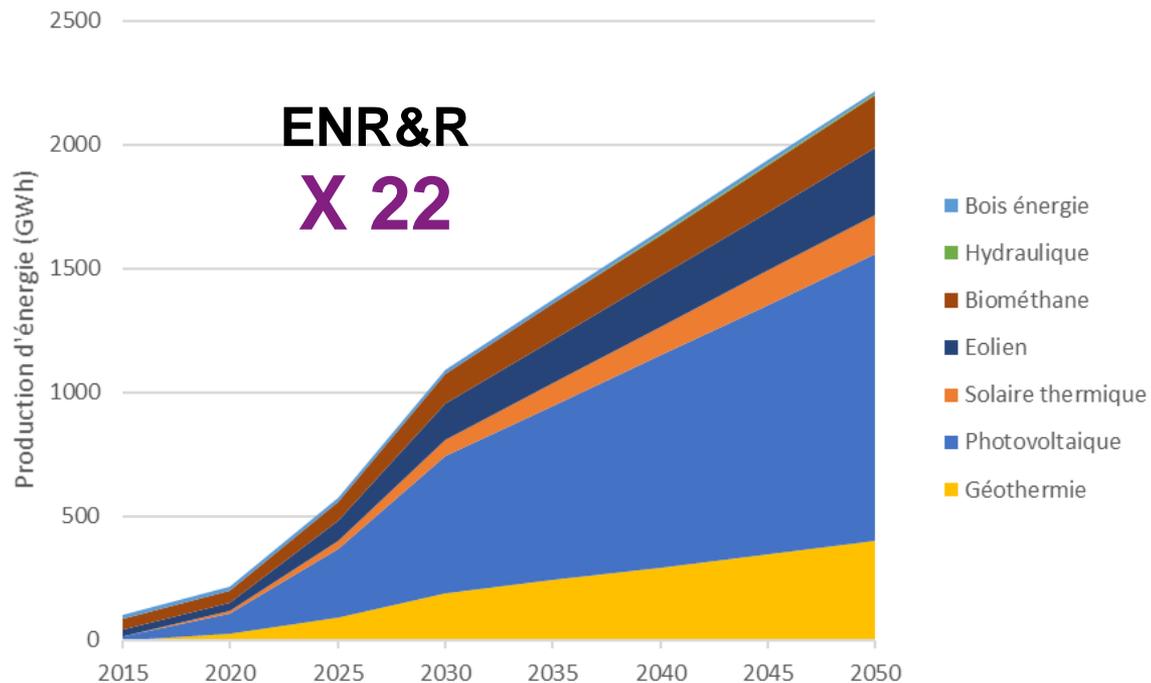


Un cap ambitieux, des paliers à franchir : étape 2

Devenir un territoire à énergie positive

En accélérant la production d'ENR

2

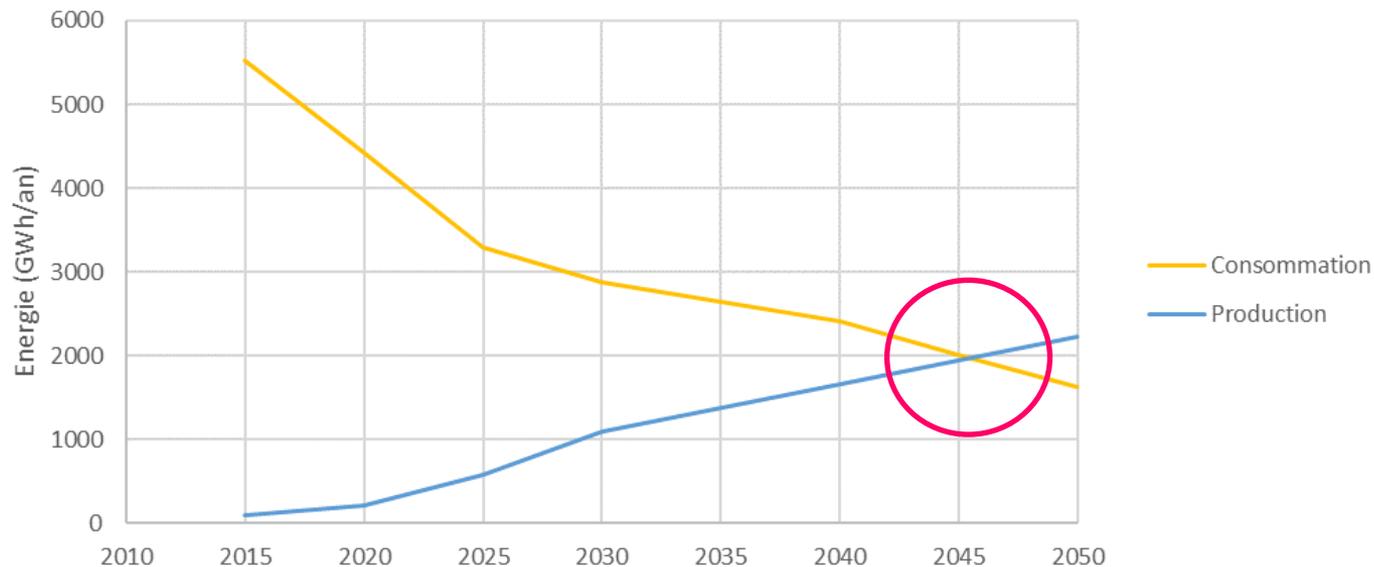


Un cap ambitieux, des paliers à franchir : étape 2

Devenir un territoire à énergie positive

Résultats attendus en 2046

2

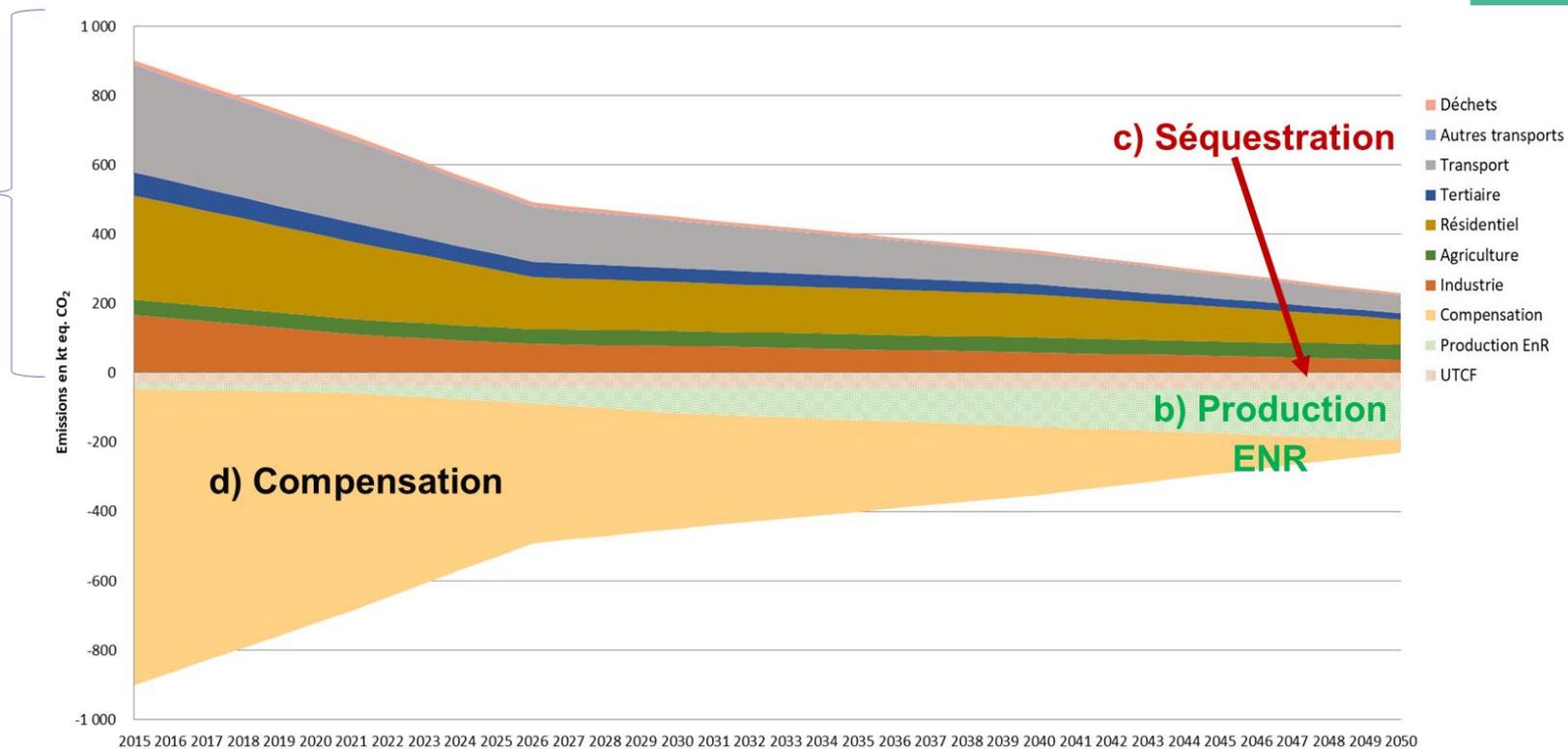


Un cap ambitieux, des paliers à franchir : étape 3

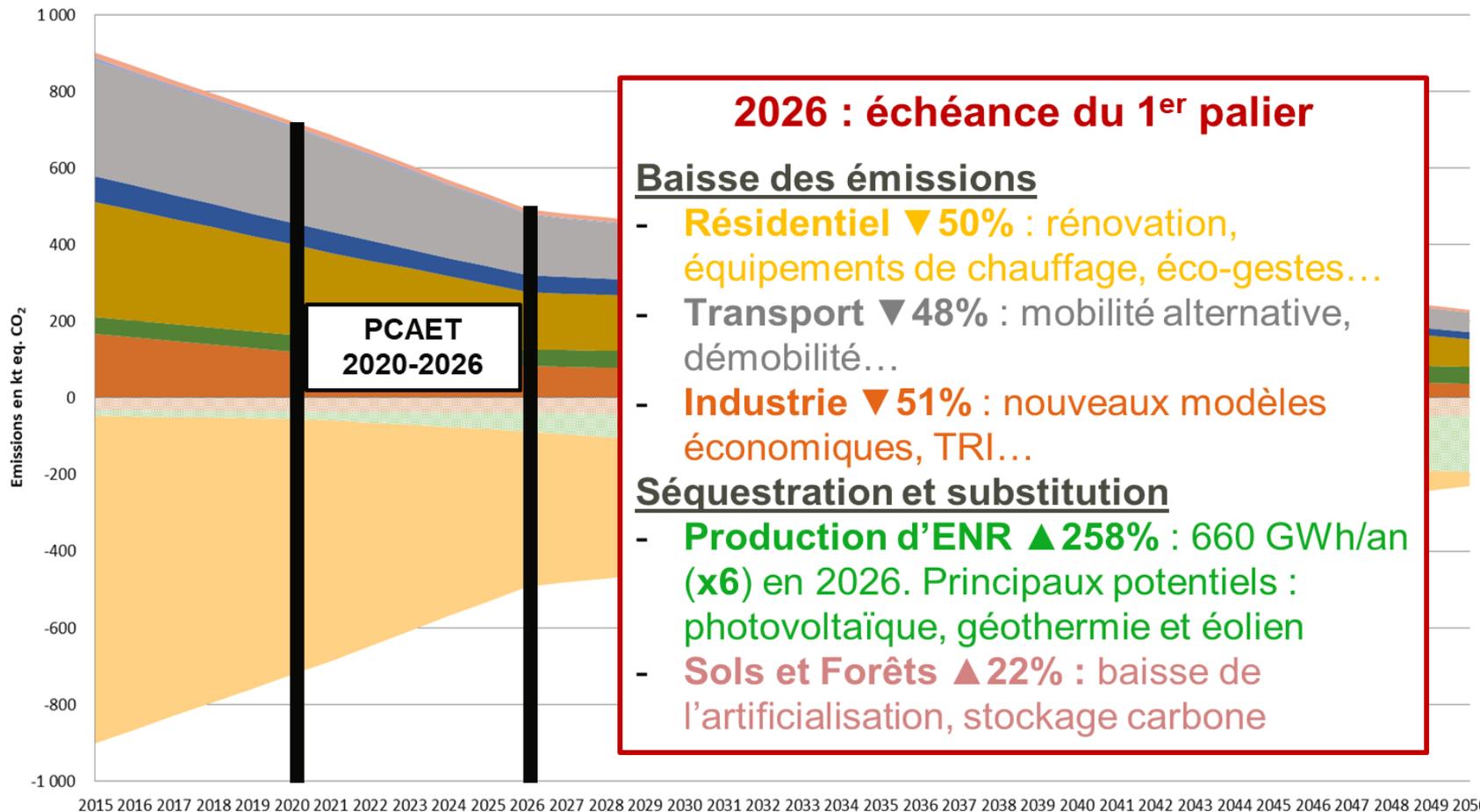
3

Vers la neutralité carbone

a) Sobriété et efficacité



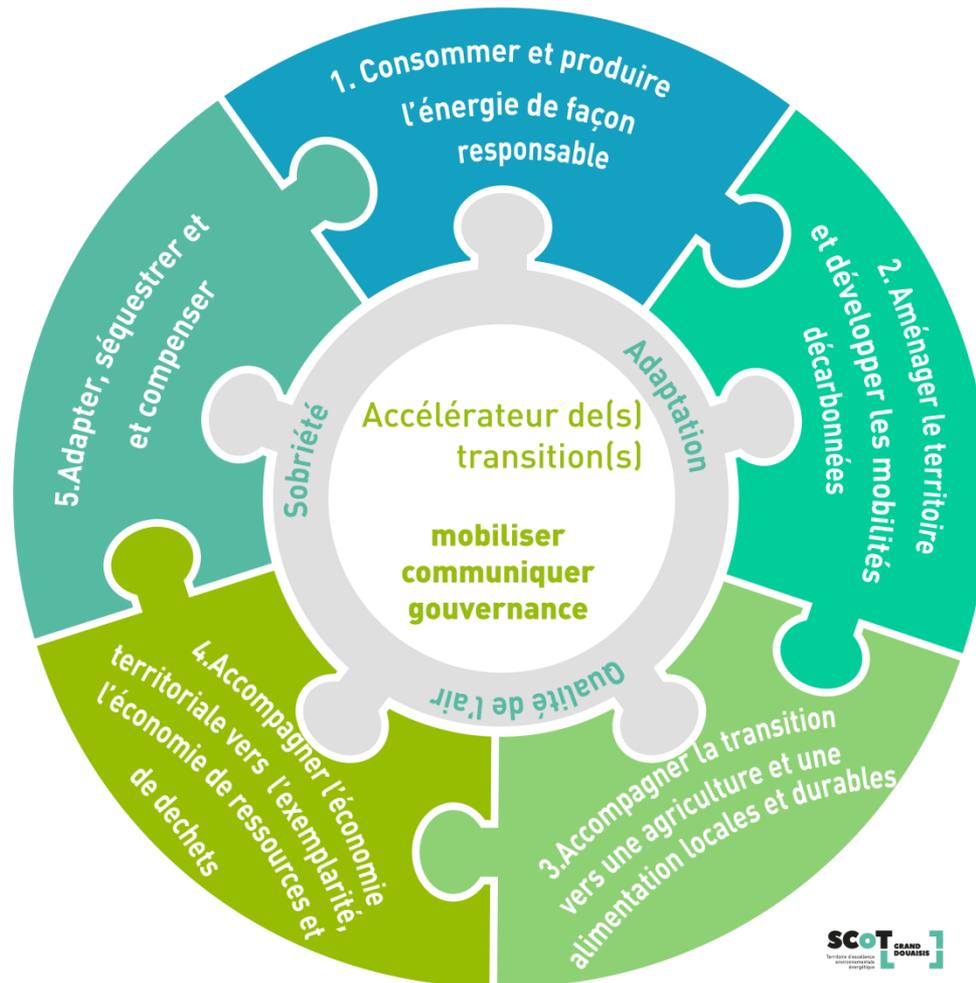
Premier palier 2020-2026 : le présent PCAET



#3

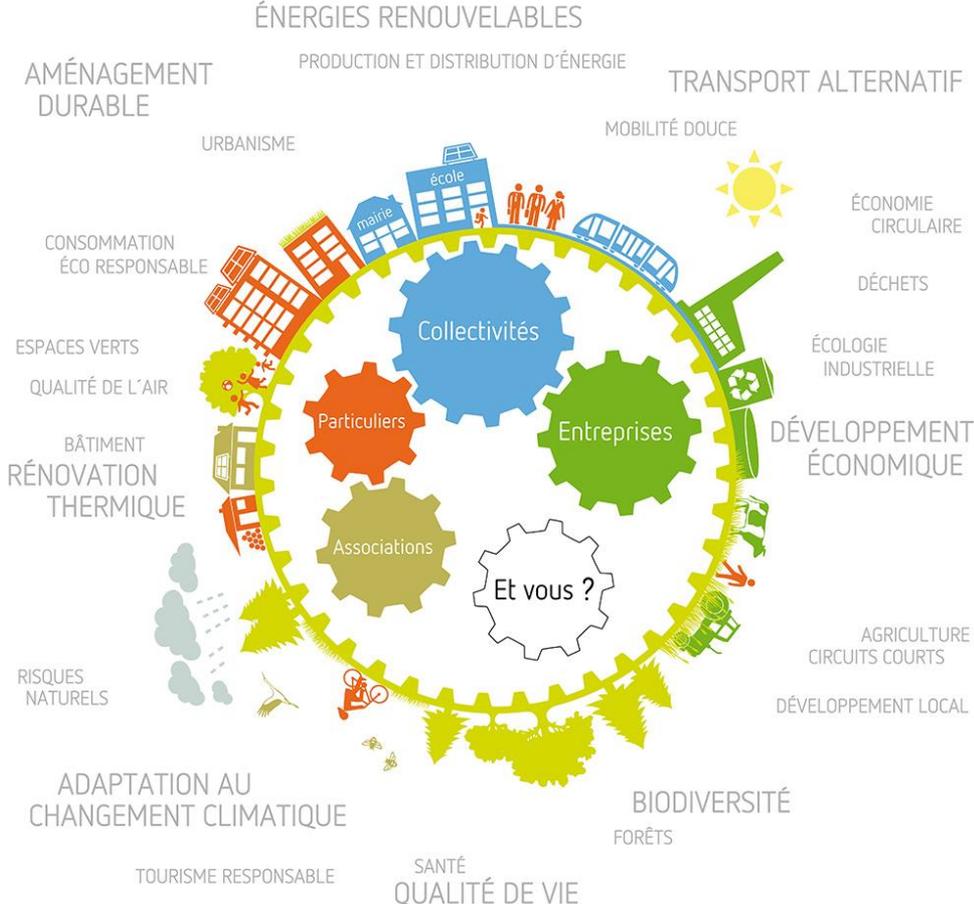
CONCRETEMENT, QUELLES PRIORITÉS ? QUELLES ACTIONS?

Un PCAET organisé autour de 5+1 axes stratégiques



Un PCAET animé par le SCOT mais mis en œuvre par chacun

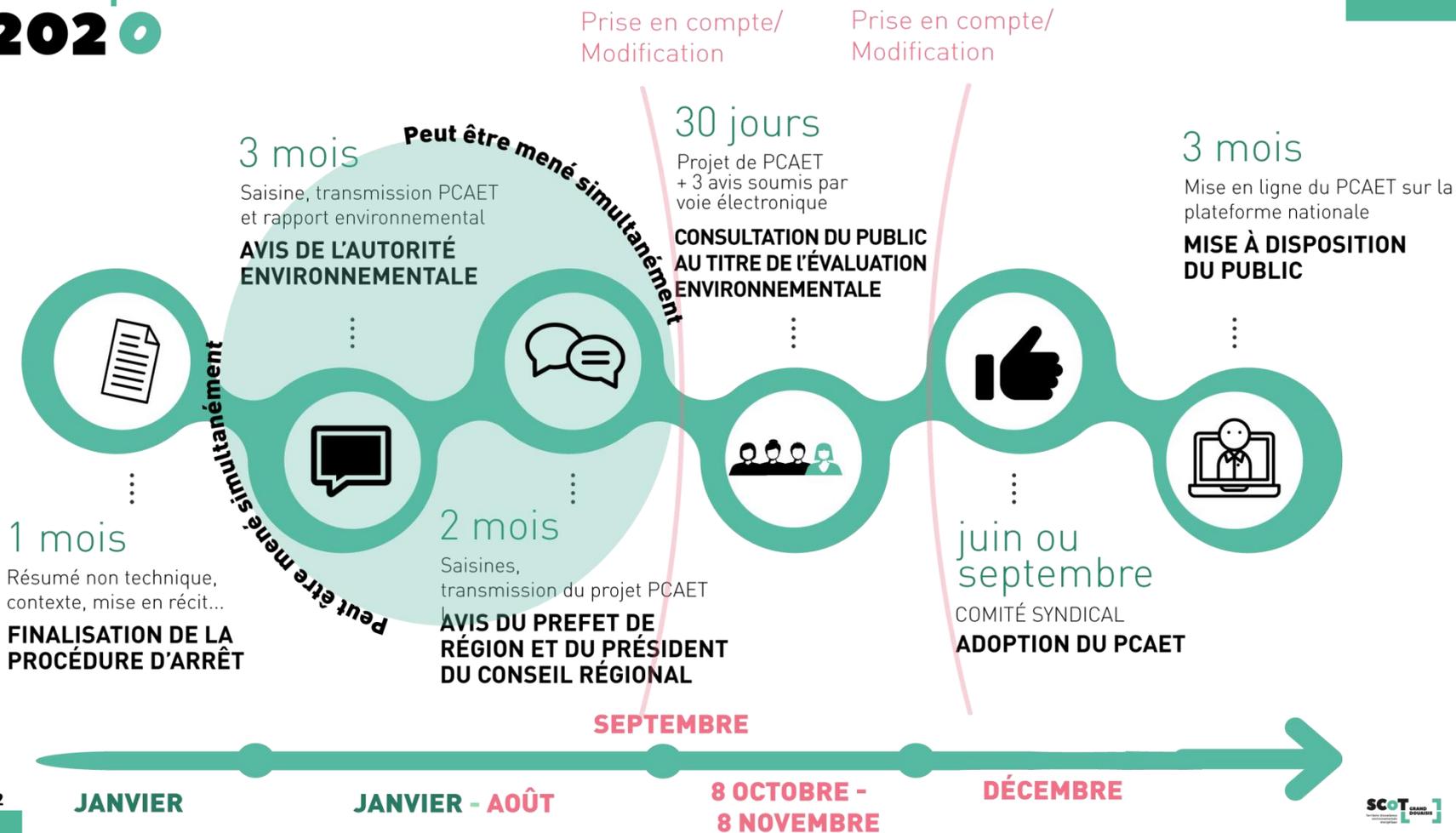
Tous acteurs !



#4

DE L'ADOPTION A L'APPROBATION

Une adoption contrariée 2020



Retours sur les différents avis

Arrêt du PCAET (17 décembre 2019)

→ Dépôt pour avis le 23 janvier 2020 auprès

- Etat (DREAL – 11 mai)
- Région (13 mai)
- Autorité environnementale : le PCAET étant soumis à évaluation environnementale (MRAE – 28 juillet)

TOUS positifs mais avec des **remarques** et des **recommandations**

→ **Mémoire de réponse** en vue de la consultation du public

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

2020



Aux avis de l'Etat
et de l'Autorité Environnementale



Retours sur les différentes remarques/recommandations

De nombreux points positifs ont été soulevés :

- Son caractère complet et conforme au cadre réglementaire : des réflexions qui, bien qu'obligatoires, sont peu développées
- **L'intégration de sujets innovants**
- **L'ambition et la stratégie** (trajectoire) proposée afin de l'atteindre
- Le **résumé non-technique** du PCAET présenté dans un fascicule à part est clair et synthétique
- La **bonne analyse de l'articulation avec les autres plans et programmes**
- Le **portage par un syndicat mixte de SCOT** : permettant ainsi l'affirmation d'une stratégie territoriale systémique et constituant une garantie de sa déclinaison dans les documents de planification

Retours sur les différentes remarques/recommandations

Des **points de vigilance** ont été formulés :

Le manque/faiblesse au niveau :

- **Objectifs notamment chiffrés**
- **Priorisation**
- **Opérationnalisation** : comment concrétiser le passage à l'acte ?
- **Indicateurs** : comment mesurer la contribution aux objectifs ?

La nécessité :

- d'accompagner la mise en œuvre du PCAET par des **moyens** : ingénierie
- d'animation mais aussi de **communication** et de **formation**
- de mettre en place une **gouvernance**
- de définir et de mettre en place un véritable **outil et dispositif** afin d'assurer le **suivi et l'évaluation**

Retours sur les différentes remarques/recommandations

Zoom sur le Plan Air :

La loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019 (LOM) = **obligation** pour les EPCI devant réaliser un PCAET, d'y faire figurer un **plan spécifique à la qualité de l'air**.

Ce « plan air » :

- **recueil de l'ensemble des actions du PCAET ayant un impact sur la qualité de l'air** (en matière d'émissions et de concentrations)
- **objectifs de réduction des émissions**
- **une étude sur l'opportunité de mettre en place une zone à faibles émissions en lien avec la mobilité (ZFE-m).**

Retours sur les différentes remarques/recommandations

Zoom sur le Plan Air :

Compte tenu du caractère récent de cette modification réglementaire, ce « plan air » est pour l'instant **absent** du projet de PCAET, même si **certains des éléments devant le composer** (comme les actions permettant d'améliorer la qualité de l'air et des objectifs de réduction des émissions conformes au PREPA) **y figurent déjà sous une autre forme.**

Nécessaire de **compléter le PCAET** avec ce « plan air » :

- soit, en l'incorporant au PCAET avant son adoption définitive,
- **soit en adoptant par la suite une version amendée du PCAET, comprenant ce dit « plan air »**, à transmettre au Préfet de Région et au Président du Conseil régional

Retours sur la consultation du public - Procédure

Obligatoire : par voie électronique du 08 octobre 2020 au 08 novembre 2020

- **Avis de consultation publié** dans les annonces légales de la Voix du Nord et de l'Observateur du Douaisis (le 24/09/2020 et le 15/10/2020) et affiché au SCOT
- + **relayé** sur le site internet et sur les réseaux sociaux
- + **newsletter spéciale**
- Mise à disposition de l'intégralité du projet
- Mise en place d'un **registre numérique**



Retours sur la consultation du public – Diffusion (hors annonce légale)



Site internet

Page « Actualités – Plan Climat » : 39 fois consultée

Centre de ressources qui abrite les documents : 36 fois consulté



Facebook

3764 utilisateurs touchés

32 partages

42 clics vers le lien du registre numérique



LinkedIn

109 impressions organiques (équivalent « vues »), 2 réactions (équivalent « like »)

5 clics vers l'adresse du registre numérique ou du site internet du SCOT
7 partages.



Newsletter

Sur 407 envois le mail a été ouvert 504 fois

73 visites sur le registre numérique

Retours sur la consultation du public – Fréquentation du registre

121 visiteurs pour 164 visites

212 téléchargements pour 139 visualisations des documents du PCAET

○ Dossier technique	
■ 1 Contexte	📄 20 Q 17
■ 2 Diagnostic	📄 21 Q 17
■ 3 Strategie	📄 18 Q 7
■ 4 Programme actions	📄 25 Q 15
■ 5 Rapport environnemental	📄 19 Q 9
■ 6 Resume non technique	📄 22 Q 11
■ 7 Glossaire	📄 8 Q 7
○ Dossier administratif	
■ 1 Délibération ARRET du PCAET	📄 10 Q 6
■ 2 Avis de Consultation du public vf	📄 10 Q 5
■ 3 Courrier Avis de l'Etat	📄 8 Q 6
■ 4 Annexe Avis de l'Etat PCAET	📄 10 Q 8
■ 5 Courrier Avis de la Région	📄 12 Q 7
■ 6 Courrier Avis de la MRAE	📄 9 Q 9
■ 7 Annexe Avis de la MRAE	📄 9 Q 7
■ 8 Mémoire de réponse	📄 11 Q 8

📄 : Nombre de téléchargements

Q : Nombre de visualisations

12 contributions





12 contributions

- Partenaires :
 - Associations (*Cuincy Environnement Santé, Droit d'Vélo Douaisis, Union Ecologique de Flers*)
 - PNR Scarpe Escaut
- Habitants
 - Le projet de PCAET et sa gouvernance (3)
 - La **mobilité et les déplacements** (7)
 - La réduction des déchets (1)
 - Les **économies d'énergie et les rénovations énergétiques** (4)
 - Le **développement des énergies renouvelables** (6)
 - Les **espaces et pratiques agricoles** (9)
 - Sur une alimentation locale et durable (2)
 - La végétalisation de la ville (1)
 - La préservation de la ressource en eau (2)
 - La santé environnementale (2)
 - Le financement de projets et/ou l'investissement par les banques dans les énergies fossiles (1)

- **Remarques** dont certaines ne relèvent pas du PCAET ou de nos compétences
- **Compléments** d'informations ou d'actions
- **Proposition d'actions**

Une réponse à toutes



Capucine LECLERCQ

Responsable du Pôle Energie Climat

cleclercq@grand-douaisis.org

03 27 98 52 00